

Pierre PARLEBAS

Professeur des universités en sciences sociales, Université Paris Descartes - La Sorbonne, fondateur et ancien doyen de la Faculté des sciences humaines et sociales.

Grandir avec le sport- jeudi 9 juillet 2015- 9:00-10:00

Véronique MOREIRA, vice-présidente de l'USEP, union sportive des écoles primaires

J'ai l'honneur de piloter ce matin la première thématique générale, Grandir avec le sport. Cette matinée se déroulera en deux temps. Un premier temps en plénière pour entendre Pierre Parlebas sur le thème Jeux, sport et éducation. Un deuxième temps, qui prendra la forme de quatre ateliers menés en parallèle qui porteront sur des problématiques différentes et proposeront en alternance des interventions, des témoignages, suivis d'échanges avec la salle.

Ces ateliers porteront sur : le sport et les enfants de moins de 6 ans ; le sport et l'éducation ; le sport et l'engagement citoyen ; le sport et la lutte contre les conduites à risques.

Je tiens à préciser que cette thématique Grandir avec le sport a été préparée et sera animée par des formateurs USEP, en rassemblement de formateurs depuis lundi. Ils ont préparé les interventions et l'animation de ces ateliers où vous les retrouverez après l'intervention de Monsieur Parlebas.

Pierre Parlebas, doyen honoraire de la Faculté des sciences sociales de la Sorbonne, Paris Descartes, président d'honneur des CEMÉA, centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, un pied dans l'éducation académique, un pied dans l'éducation populaire, avec toujours cette volonté de lier la théorie à la pratique.

Monsieur Parlebas va nous présenter les différences et les complémentarités entre les activités physiques dites institutionnalisées voir compétitives et les activités physiques dites informelles, dont les jeux traditionnels qu'il affectionne tout particulièrement. Il poussera ensuite la réflexion sous forme d'interrogation : En quoi la pratique d'activités physiques et du sport en général autorise-t-elle à parler d'éducation ? Je lui cède la parole.

Pierre PARLEBAS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les responsables des fédérations, des associations, chers amis, c'est avec grand plaisir que je vais ce matin, en votre compagnie, traiter d'un thème qui nous tient tous à cœur, le rôle des jeux et des sports dans une perspective éducative.

« La connaissance du sport est la clé de la connaissance de la société. » C'est par cette affirmation audacieuse que le grand sociologue Norbert Elias introduit en 1986 son étude du phénomène sportif. Engendrant effectivement des conséquences sociales et économiques de très grande envergure, le sport s'imisce également, de plus en plus, dans le champ politique. Jouissant d'une immense popularité, somptueusement médiatisé, le sport ne pouvait laisser indifférent notre secteur, le secteur de la jeunesse.

Aujourd'hui plus que jamais, de multiples associations de jeunesse et d'enseignement affichent de façon ostentatoire l'activité sportive comme contenu privilégié de leurs programmes d'intervention. Il devient habituel, vous le savez bien, d'associer le sport à la santé, au bien-être, au progrès, à la tolérance, à la paix entre les peuples de régimes et de religions différents. Qu'en est-il en réalité ? Cette connaissance du sport dont parle Norbert Elias, que nous apprend-elle sur ce divertissement physique qui exerce une telle fascination sociale ? Le sport peut-il légitimement se parer des multiples valeurs et vertus dont on le dote si généreusement ? En bref, quelle place semble-t-il souhaitable d'accorder au sport dans nos activités éducatives, aussi bien à l'école d'ailleurs que dans nos associations populaires ?

Les analyses du phénomène sportif qui se veulent approfondies, notamment les tentatives sérieuses de définition du sport soulèvent habituellement une levée de boucliers et un concert de protestations. De quoi se mêlent ces gêneurs ? Quels sont ces pseudo-intellectuels, ces penseurs tortueux à l'hermétisme irritant qui prétendent rendre compliqué ce qui est d'une remarquable simplicité ? Que vient faire une réflexion sérieuse, voire scientifique, dans un domaine, le domaine du sport, où régneraient l'insignifiance et la puérilité ?

Ce préjugé qui dénie aux pratiques ludo-sportives une réelle profondeur psychologique et culturelle reste encore ancré dans les habitudes de penser et d'agir de nombre de nos contemporains et notamment de nos décideurs politiques. Ce sont ces préjugés qui vont, de façon subreptice, orienter le choix des activités proposées aux enfants, à l'école, dans les accueils collectifs de mineurs et dans les associations populaires en général. Les positions officielles actuelles, reconnaissons-le, ont fait un choix massif en faveur de la compétition et du sport proprement dit. Les activités physiques informelles, les jeux traditionnels, les pratiques non compétitives sont délaissés et mis sous le boisseau.

Non seulement le choix des pratiques, mais encore plus en amont, la formation des animateurs va dépendre d'organismes extérieurs au champ éducatif et soumis à des contraintes marchandes. Sous l'angle des activités physiques, les programmes de formation des éducateurs de nos associations vont être calqués, qu'on le veuille ou non, sur les propositions des autorités sportives officielles, c'est-à-dire des fédérations qui ont reçu l'agrément de l'État. Ainsi, le Conseil d'État lui-même a-t-il abordé le problème de la définition du sport en se référant à ce qu'il a appelé la technique du faisceau d'indices qui s'appuie sur les notions de performances, de compétition et de règles.

Le traitement de ces notions semble très hasardeux de la part du juge, livré à ces simples appréciations subjectives. Le manque de rigueur et d'expertise bien informée de ces analyses juridiques conduit à de regrettables confusions. Le juge n'est pas un expert dans le domaine du sport et de l'éducation. L'arrêt du 19 janvier 2000, par exemple, accorde l'agrément sportif à la fédération française des échecs. Le glissement insidieux de la métaphore est ici éclatant. Jeu remarquable par ailleurs, les échecs possèdent incontestablement certaines caractéristiques du sport : règles, compétition, performance. Mais outre la regrettable redondance entre compétition et performance, il semble que la dimension vraiment fondamentale du fait sportif, c'est-à-dire la pertinence motrice, ait été étonnamment oubliée. Signalons qu'à l'opposé, un autre jeu, le bridge, lui aussi de type cognitif comme les échecs s'est vu refuser ce même agrément par l'arrêt du 26 juillet 2006. On évolue donc ici en pleine incohérence.

Cette recherche du sens précis des mots ne répond pas à une coquetterie d'intellectuel, mais à une position de fond qui va entraîner tout un flot de conséquences concrètes. Les enjeux sont considérables. La confusion liée actuellement, au plus haut niveau, à la définition du sport permet en effet d'assimiler juridiquement à des sports proprement dits, la plupart des activités physiques de nos associations. Autrement dit, toutes les pratiques physiques informelles, tous les jeux traditionnels passent ainsi en douceur sous l'autorité des fédérations sportives notamment par l'intermédiaire de leurs diplômés ès qualités.

C'est bien ce qu'a dénoncé avec lucidité un député au cours de la séance du 18 décembre 2000 en interpellant la ministre de la Jeunesse et des Sports à propos de l'absence d'une définition des termes employés. Le fait que ce député appartienne au même courant politique que la ministre renforce le crédit de cette apostrophe. Une confusion s'installe, affirme ce député, entre le sens à accorder aux notions d'activité physique et d'activité sportive. Il ajoute que, je cite : « l'absence de définition claire des deux domaines risque de permettre à l'institution sportive d'annexer l'ensemble des activités physiques à son domaine de prérogatives, de tutelles et de représentations. ». Le député fait alors directement référence à nos associations populaires en soulignant que, je cite ses écrits : des associations comme les nôtres œuvrent pour la production d'activités physiques de caractère ludique dans les domaines de l'éducation, des loisirs et de la santé, sans pour autant être assimilées aux pratiques sportives vis-à-vis desquelles elles affirment une spécificité.

Ainsi, la fédération française de ski qui veut ignorer la spécificité de nos associations populaires se déclare-t-elle la seule légitimée à enseigner cette pratique qui serait du ressort exclusif de ses moniteurs diplômés. Dans de nombreuses autres activités ludo-sportives, les animateurs des associations populaires risquent de devenir de simples surveillants qui mèneraient religieusement les enfants sur les lieux de la pratique du ski, de la voile, de la natation, du canoë-kayak où les attendraient les diplômés sportifs, seuls habilités, prétendus compétents.

Autrement dit, quand vient le moment de l'éducation, les éducateurs sont gentiment priés de disparaître au profit des techniciens. Les centres d'accueil risquent ainsi de devenir de simples garderies dont les activités seraient animées par des prestataires de services extérieurs. Les maîtres d'œuvre sont alors les diplômés des fédérations sportives. Ceux-ci sont censés représenter l'enseignement noble et les animateurs de nos associations risquent d'être réduits à des fonctions de gardiennage.

Il semble indispensable qu'une réforme des certifications soit entreprise ; réforme qui en liaison avec les aspects techniques bien entendu indispensables, nous sommes des techniciens, introduirait des éléments éducatifs fondamentaux associés à l'expression de la personnalité des individus agissants. Comme dans tout domaine de connaissance et d'action, un besoin de cohérence s'impose dans le domaine du sport et des activités physiques.

Aussi convient-il de s'accorder sur le sens des mots, sur la définition du sport. Face aux lieux communs de la sociologie spontanée, est-il possible de caractériser le sport par des traits objectifs, observables et contrôlables ? L'analyse des situations de terrain nous a conduits à identifier quatre traits, dont la présence conjointe est nécessaire et suffisante.

En premier, le trait pertinent de situation motrice, de mise en jeu corporelle. Vous devinez que c'est essentiel. C'est le cas du rugby, de l'escrime, du jeu de barres ou du saut à la perche. Ce n'est pas le cas du jeu d'échecs qui est un jeu cognitif et non pas un sport.

Un trait indispensable est aussi la présence d'un système de règles. En l'absence de règles, il peut y avoir activité ludique et mobilisation corporelle, mais il n'y a pas de contrat collectif, il n'y a pas de sport. Une descente de rapides en kayak, par simple plaisir, en dehors d'un cadre réglementaire, ce n'est pas un sport. Ces activités informelles, non assujetties à des règles précises seront dénommées des quasi-jeux sportifs.

Un troisième trait impose une compétition. Le sport est un affrontement réglé. C'est une compétition à l'issue de laquelle on recherche une victoire. Une activité ludique sans affrontement, un jeu chanté ou une ronde d'enfants qui se déroulent selon un schéma prédéterminé et non compétitif ne sont pas des sports.

Le quatrième trait, le plus difficile à appréhender et souvent laissé dans l'ombre est l'intervention d'une institution. Ne sera considérée comme sport qu'une activité placée sous l'autorité d'instances institutionnelles reconnues de façon internationale, comités olympiques, fédérations internationales. C'est ce trait institutionnel, finalement décisif, dont il semble difficile de prendre conscience, car nous baignons à son intérieur. C'est pourtant celui qui va consacrer le retentissement social, médiatique, économique et politique de l'activité. Il est à la source des cursus de formation que nous prodiguons les uns et les autres, de la délivrance des diplômes, des diffusions médiatiques et des conséquences financières dont vous connaissez l'importance. C'est lui qui va être à l'origine des rencontres entre nations et d'éventuelles confrontations pacifiques entre cultures, franchissant ainsi parfois les barrages politiques et religieux.

Ainsi devient-il possible de proposer une définition simple et courte du sport qui s'appuie sur ces quatre facteurs non redondants, dont la présence conjointe, ai-je dit, est nécessaire et suffisante. Voici cette définition : le sport, c'est l'ensemble fini des situations motrices codifiées sous forme compétitive et institutionnalisée.

Le sport bien entendu est un concept abstrait qui regroupe des sports concrets particuliers possédant en commun les quatre critères précédemment définis, par exemple le judo, le basket-ball ou la barre fixe. Les autres activités qui ne répondent pas à la présence conjointe de ces quatre facteurs sont des non-sports. Ainsi seront considérés comme des non-sports tous les quasi-jeux, toutes les activités physiques pratiquées de façon informelle, comme le jogging, la nage, le ski, le kayak ou le vélo qui avant d'être des sports sont des activités physiques de divertissement. Mais aussi l'immense patrimoine des jeux traditionnels, des jeux de rue, des jeux didactiques ou des jeux de kermesse.

Une objection surgira fréquemment. Dans le cadre de cette définition, s'étonnera-t-on, des enfants qui jouent au football au pied de l'immeuble ne feraient donc pas du sport ? Comme tout scientifique, le sociologue veut tenir compte des faits observables et non de simples spéculations. Que voit-on dans cette cour d'immeuble ? Il observe, il filme, il interroge, il écoute les réactions des pratiquants. Il constate donc la présence, non pas de 22, mais simplement d'une dizaine de joueurs qui s'affrontent sur un terrain aux frontières incertaines ; point de cages de buts, simplement des vestes et des chandails qui figurent l'emplacement des poteaux ; point de penalty, ni de surface de réparation ; pas d'arbitre ni d'officiels non plus ; le décisif hors-jeu n'est pas pris en compte ; bref, la plupart des caractéristiques du sport football sont ignorées. Notons également l'absence de spectateurs, de

journalistes et de la télévision. La séance terminée, chacun repartira dans son monde comme si rien ne s'était passé.

L'univers de cette partie de frappe ballon au pied est très éloigné de l'univers d'un match de football officiel. Prétendre que ces enfants font du football est une formule langagière que nous utilisons tous dans notre conversation habituelle, par facilité de métaphore. Mais cela revient à ignorer la dimension sociale et institutionnelle, j'ajouterais médiatique et politique, dont les règles, les dispositifs et les représentations fondent la réalité du football en particulier et du sport en général.

Ne pas introduire dans la notion de sport les phénomènes sociaux, institutionnels, médiatiques et politiques, c'est passer à côté du sujet. On constate ainsi que le sport ne couvre pas, tant s'en faut, toutes les réalisations des activités physiques. Le sport n'est pas un échantillon représentatif de la motricité humaine. Il n'est qu'un sous-ensemble d'un ensemble beaucoup plus vaste et beaucoup plus varié. Mais, c'est un sous-ensemble privilégié, soigneusement entretenu qui offre un étonnant concentré d'excellence motrice et de spectacularité.

L'institution sportive sculpte avec ingéniosité les activités physiques pour qu'elles deviennent des spectacles attractifs, susceptibles d'unir la valeur esthétique à la passion de la performance. Le sport n'est pas qu'un agencement de gestes et de mouvements. Une partie de son puissant impact tient à ce qu'il fait appel à l'émotion et à l'imaginaire. Le dicton se plaît à répéter : jeux de mains, jeux de vilains. Ce qui est un peu péjoratif. Contradictoirement, on pourrait ajouter au sujet du sport : jeux de tête, jeux d'esthète.

On peut s'interroger : en quoi la pratique des activités physiques et du sport autorise-t-elle à parler d'éducation ? Par quelle magie les jeux et les sports que nous proposons à l'école et dans nos associations pourraient-ils entraîner une authentique influence éducative ? Il n'y a rien de nécessaire. En quoi la pratique du football, du rugby entraînent-elles les comportements que nous souhaitons sur le plan éducatif ?

Le point de vue que nous avons adopté n'est pas celui de la technique et de la performance, ni même celui de la santé ou de la morale. Nous récusons ces aspects en tant que facteurs premiers. C'est le point de vue de la mise en jeu corporelle, celui de la conduite motrice du pratiquant qui nous intéresse. Notre champ de réflexion et d'intervention, c'est le champ de ce qui se passe sur le terrain, c'est-à-dire le champ des comportements moteurs, des conduites motrices. La pertinence motrice ainsi identifiée autorise une démarche scientifique.

Cet objet que nous étudions dans ces multiples manifestations ludiques et sportives, l'action motrice, n'est soumis à aucun préalable de type éthique, institutionnel ou religieux. Il s'inscrit dans une position humaniste qui accueille toute manifestation ludo-motrice sans aucun a priori culturel. Il est ainsi marqué du sceau de l'universalité. C'est ce qui nous a permis de développer une science de l'action motrice ou praxéologie motrice dont le propos est d'analyser en profondeur toutes les pratiques ludo-corporelles dans le cadre de leur environnement.

Cet ensemble de savoirs théoriques et pratiques centrés sur l'action motrice représente le socle commun à toutes les activités physiques et sportives. Le fait nouveau est que depuis quelques décennies les différentes disciplines scientifiques ont révélé que l'activité sportive ne se réduisait pas

à des agencements de mouvements. Cette pratique met en action les multiples dimensions de la personnalité des pratiquants. La dimension organique bien entendu, mais aussi, et c'est ici la nouveauté des dernières décennies, les dimensions affectives, cognitives et relationnelles.

En effet, c'est envahi par une émotion stimulante que le grimpeur se hisse avec audace sur une paroi escarpée. C'est par un flux de calcul de distance, de vitesse et d'anticipation que le kayakiste se fraie à l'estime un passage dans les remous tumultueux. C'est par une incursion calculée dans le réseau des passes et des contres que le footballeur essaie d'imposer ses anticipations relationnelles. C'est en simulant une course directe vers son camp que le joueur d'épervier trompe ses adversaires et par une brusque volte-face qu'il réussit à fractionner la chaîne de ses opposants.

Le jeu sportif fait la part belle à l'action motrice plutôt qu'à la parole. Bien qu'avec des moyens différents, la personnalité des pratiquants trouve à s'exprimer aussi bien par l'action que par le verbe. Alors que notre éducation classique en France est vraiment centrée sur le verbe et a tendance à vraiment ignorer l'action. Pour reprendre l'expression de Marcel Mauss, « les techniques du corps représentent un phénomène social total » qui sollicite en effet tout à la fois les dimensions biologiques, psychologiques et sociales.

Il est à noter que dans cette réflexion, aucune distinction n'est faite, aucun jugement de valeur n'est introduit entre le sport et le non-sport, entre les jeux institutionnels et les jeux traditionnels. L'éducateur peut donc, en fonction de ses objectifs pédagogiques utiliser les pratiques aussi bien sous leur forme sportive, le volley-ball, la natation au couloir ou le ski de slalom par exemple, sous leur forme non sportive de quasi-jeux, volley-ball de plage, la nage, le ski ou le surf de loisir. Et bien entendu, il peut utiliser l'immense patrimoine des jeux traditionnels.

Surgit alors un problème majeur, souvent passé sous silence : peut-on associer des objectifs éducatifs différenciés à chaque type d'activité physique et de sport ? Si l'on veut développer l'esprit d'entraide, la maîtrise de la violence ou l'intelligence motrice est-il indifférent de proposer le rugby, la boxe, l'ours et son gardien, l'escalade ou l'aviron ?

En fonction de sa logique interne, chaque jeu sportif exerce ses propres effets positifs ou négatifs. L'influence des activités ludo-sportives n'est pas uniforme. Ses répercussions sur l'estime de soi, sur la motivation, sur le plaisir d'agir ensemble, sur l'agressivité et le lien social vont dépendre des opérations et des interactions singulières suscitées par chaque sport, par chaque situation motrice. Aussi devons-nous connaître le plus précisément possible les effets distinctifs des pratiques, si l'on veut que les effets éducatifs obtenus coïncident au plus près avec les effets voulus. Tout en sachant qu'il n'existe évidemment aucun déterminisme rigide entre les types de pratiques et leurs effets respectifs, une exploration des conséquences pédagogiques les plus probables se révèle indispensable. En effet, nous devons raisonner en termes de probabilités et non pas de déterminisme absolu. Mais il me semble indispensable d'explorer cet aspect distinctif des effets des différents jeux et des différents sports.

Et c'est ainsi que s'impose, à nos yeux, le développement de la praxéologie motrice qui, entre autres, analyse scientifiquement les effets de l'action motrice sur le plan affectif, cognitif et relationnel, notamment au niveau du bien-être et de la santé en général. Certaines idées reçues qui ont encore aujourd'hui force de loi nous semblent devoir être soumises à questionnement.

Par exemple, l'athlétisme serait censé regrouper des spécialités formant une catégorie homogène qui constituerait ce que l'on nomme un sport de base. En tant qu'étudiant en éducation physique, j'ai entendu parler de l'athlétisme comme sport de base. Or, les recherches ont montré que c'était une illusion, l'athlétisme n'est pas du tout un sport de base. Par ailleurs, il est habituel d'affirmer que sur un ensemble de pratiquants, les sports collectifs développent un esprit d'entraide et de solidarité. Les travaux universitaires de terrain ont montré que c'était là aussi une proposition erronée, démentie par les faits. Le domaine des activités physiques et du sport foisonne de ces lieux communs qu'il convient de combattre vigoureusement, car ils engagent toute la formation des animateurs sur de fausses pistes. L'analyse des pratiques réserve bien des surprises.

La compétition sportive, colonne vertébrale du sport détermine des configurations collectives qui correspondent toutes, de façon étonnante, à un modèle unique. Le modèle du duel, c'est-à-dire un affrontement entre deux équipes soudées, diamétralement opposées. On retrouve cette absolue confrontation au hand-ball, au rugby, au hockey, dans tous les duels d'équipes, mais aussi dans tous les duels d'individus ou l'équipe se réduit à un seul joueur, comme l'escrime, les sports de combat ou le tennis. En théorie des jeux, ces situations exemplaires sont dénommées des jeux à deux joueurs et à somme nulle.

Elles recherchent, c'est ce qui est important, systématiquement la domination de l'un des clans. Il faut vaincre l'adversaire à tout prix. Un problème se pose alors aux animateurs : peuvent-ils engendrer la solidarité et des relations fraternelles en exaltant la rivalité belliqueuse des duels ? L'établissement d'une hiérarchie stigmatisante et finalement la recherche d'une domination sur autrui inéluctablement entraînée par la compétition sportive peuvent-ils devenir un principe éducatif ?

L'étude des pratiques provoque de nombreux étonnements. Alors que le sport, comme nous l'avons déjà noté, adopte une configuration compétitive unique, autrement dit le duel, les jeux traditionnels font vivre sur le terrain une pluralité de structures collectives extrêmement variées telles que : le chacun pour-soi comme à la balle assise, accroche décroche ; le un contre tous ; une équipe contre les autres, le filet de pêcheur ; l'affrontement de plus de deux coalitions, poule renard vipère ; l'entrecroisement de structures successives, la balle à sucre. Je suis désolé d'imposer ce petit pensum à nos excellentes traductrices parce que le nom des jeux pose problème. Ce sont souvent les mêmes jeux en Angleterre, en Espagne et en France, mais les noms varient. Mais je crois que nos collègues se débrouillent très bien.

Autrement dit, le jeu traditionnel offre la possibilité d'éprouver le lien social, dans des situations motrices très diverses procurant une expérience relationnelle différenciée d'une grande richesse. Il est souvent dit que l'originalité des sports est fondée sur une compétition dont le pouvoir de stimulation est, reconnaissons-le, incontestable. Mais, on semble oublier que les jeux traditionnels se déroulent eux aussi sur une trame de compétition souvent intense. Le sport n'a pas l'exclusivité de la compétition. Cette compétition, dans les jeux traditionnels, peut prendre la forme d'un duel, comme à la balle au prisonnier, au drapeau ou aux barres, mais elle se démarque parfois totalement du combat binaire, supprimant notamment le résultat final qui sacralise un vainqueur.

De nombreux jeux traditionnels s'achèvent sans désigner ni vainqueur ni vaincu, comme le Gouret, les quatre coins que vous connaissez tous ou la Galine. Dans ces pratiques, le joueur qui échoue

ponctuellement peut rapidement revenir dans la partie par un succès en retour quasi immédiat qui efface toute frustration. L'échec est ainsi dédramatisé.

Des jeux tels l'épervier ou la balle au chasseur s'achèvent en ignorant l'amertume de la défaite par le fait qu'à la fin de la partie tous les joueurs se retrouvent dans l'équipe gagnante. C'est très important. Il suffit d'observer les enfants à la fin du jeu pour voir tout de suite le plaisir qui illumine les visages. Dans ce cas, la totalité des joueurs peut monter sur le podium.

Dans d'autres jeux, appelés jeux paradoxaux, la relation entre les pratiquants est ambivalente. Chaque joueur est à la fois le partenaire et l'adversaire de chacun des autres. Cette structure apparemment ahurissante que l'on observe à poule renard vipère, à la balle assise ou à la Galine provoque une remise en cause drastique de la relation du duel et mets l'accent sur la coopération face à une opposition dominante. Ces jeux paradoxaux enchantent les joueurs, les enfants, les adolescents, mais aussi les adultes et font vivre des situations relationnelles sollicitant hautement les capacités d'adaptabilité à des interactions changeantes et déstabilisantes.

L'animateur peut alors choisir de mettre l'accent sur les jeux traditionnels qui valorisent la coopération plutôt que l'opposition. Il pourra prévoir une pédagogie partageante qui met en valeur la solidarité, aux dépens d'une pédagogie excluante qui ne peut éviter de laisser les plus faibles de côté.

L'examen comparatif entre le sport et les jeux traditionnels doit ainsi être mené cartes sur table. Il convient de s'extraire des préjugés culturels qui accordent indûment sur le fond une suprématie aux jeux sportifs institutionnalisés. À l'opposé de ces croyances, il a été démontré par exemple que le jeu de barres est plus complexe que le football. Que le réseau de communication de la balle au prisonnier est plus développé que celui du volley-ball. Les textes officiels français présentent ingénument les jeux traditionnels comme des jeux présportifs destinés à être préparatoires aux sports collectifs. Cette conception dépassée considère qu'il existe une progression en complexité allant des jeux traditionnels anciens vers les jeux institutionnels de notre époque censés être supérieurs. Il s'agit d'une reprise de la gradation linéaire de l'échelle naturelle des espèces d'Aristote et d'une interprétation erronée du modèle de l'évolution darwinienne. Derrière toutes ces affirmations en éducation physique et sport se loge un ensemble de positions philosophiques et métaphysiques qu'il faut débusquer, parce qu'elles sont souvent trompeuses. Tout comme l'évolution des espèces, l'évolution ludo-motrice des différents jeux est buissonnante et non linéaire. Entre les jeux traditionnels et le sport, il n'y a pas une différence de degré, mais une différence de nature.

À l'issue de ces quelques réflexions, peut-être peut-on avancer quelques suggestions *relatives* à l'université européenne du sport. Car les pays du vieux continent auraient sans doute beaucoup à gagner s'ils coordonnaient leurs efforts, afin d'harmoniser leurs cursus de formation et leurs certifications. Il y aurait, je pense, à trouver un socle partagé qui dégagerait le dénominateur commun à toutes les activités physiques et sportives de toutes les cultures. Il ne s'agirait pas, comme cela se fait actuellement, d'une juxtaposition disparate de connaissances extérieures issues de l'anatomie, de la physiologie, de la psychologie et de la sociologie ou de l'histoire, mais d'une saisie convergente de toutes ces connaissances au service de ce qui caractérise en propre les activités physiques et sportives. C'est-à-dire l'accomplissement des conduites ludo-motrices dans le cadre de leur contexte physique

et social. C'est difficile, je vous l'accorde, mais je pense que c'est bien ce qu'il faut faire et ce qui se fera je l'espère dans un avenir proche.

Il n'est évidemment pas question de négliger le sport. Indépendamment des intenses représentations imaginaires qu'il suscite à profusion, le sport offre des situations de pratique très motivantes. Il répond au principe de réalité qui apprend aux pratiquants à se situer objectivement dans le monde environnant des difficultés matérielles et des adversaires humains. Incontestablement, l'affrontement et la compétition font partie de notre univers social.

Cependant, il semblerait très dangereux d'immerger en continu l'enfant dans des situations de conflit, de le situer constamment dans une hiérarchie des performances et de lui offrir comme but ultime la domination d'autrui. Le sport ne prend sa valeur éducative que si on le replace comme un élément parmi d'autres, en le découplant totalement de l'environnement sociomédiatique qui lui fait habituellement cortège.

Aussi, serait-il sans doute important de créer des unités de formation centrées sur les jeux traditionnels délaissés par l'univers officiel du sport. À côté des diplômes spécialisés en athlétisme, en sports collectifs ou en gymnastique n'est-il pas envisageable de mettre sur pied des formations diplômantes, consacrées à la pratique des jeux, à l'analyse de leur fonctionnement et de leurs effets éducatifs ? La mixité qu'ils prônent en général entre filles et garçons s'inscrit dans une perspective laïque qui accorde aux filles les mêmes droits qu'aux garçons. L'étude des jeux traditionnels des différentes cultures est une façon de lutter contre l'ethnocentrisme. Les jeux sont le miroir des cultures dans lequel le pratiquant étranger apprend à se refléter au cours d'une participation joyeuse et amicale.

L'ensemble des jeux sportifs traditionnels de toutes les cultures représente un patrimoine européen et mondial immatériel étonnamment délaissé dans nos cursus de formation. Ainsi formés et en s'appuyant sur tout ce qui a été fait dans le passé, les animateurs des associations populaires posséderont un bagage de connaissances théoriques et pratiques intelligibles adaptées à leur intervention sur le terrain et relativement maîtrisées.

La création d'une université européenne du sport semble particulièrement opportune et bien venue. Elle nécessitera des confrontations argumentées et sans doute animées entre chercheurs et éducateurs des différents pays. Elle pourra suggérer l'intérêt d'une approche scientifique et laïque des jeux et des sports fondée sur une conception humaniste de l'action motrice. À côté de l'incontournable et rude compétition excluante du sport, elle pourra proposer une compétition partageante, actualisée par les jeux traditionnels qui favorisera l'esprit de solidarité et de partage. Seuls une réflexion commune et des débats en profondeur mettant en regard les conceptions les plus variées permettront d'envisager une solution satisfaisante pour tous.

Une université européenne du sport n'a de sens que si elle se dégage, que si elle se détache des slogans idéologiques, rarement désintéressés et si elle s'appuie sur les recherches universitaires et scientifiques de son époque. Une telle université semble idéalement placée pour envisager les activités physiques et sportives sous l'angle stimulant de leur rapport ludo-moteur original à l'épanouissement de la personnalité des pratiquants dans le cadre de leur environnement.

Je vous remercie de votre attention.

Véronique MOREIRA

Merci Monsieur Parlebas pour ce discours très éclairant. Le constat est fait. Il y a une domination du sport formel qui nécessiterait maintenant une meilleure reconnaissance des jeux informels. Concernant nos pratiques, que ce soit à l'USEP ou à l'UFOLEP, entendre qu'il est possible d'associer des objectifs différenciés à chaque type d'activité conforte notre volonté de développer la multiactivité et d'éviter la spécialisation. Entendre aussi qu'il faut développer de nouvelles formes d'activités effaçant la notion de compétition, renversant les stéréotypes du sport formel, permet également, je pense, de faire le lien avec la volonté de développer ces activités à l'USEP et à l'UFOLEP. Autre point important, l'enjeu de la formation et la nécessité de développer les sciences de l'action motrice, afin d'éviter que les éducateurs des fédérations sportives n'aient le monopole de l'éducation sportive. Dans ce but et pour comprendre les conduites motrices et les comportements du pratiquant, vous proposez l'identification ou l'élaboration d'un socle commun à toutes les actions motrices.

Il est temps de donner la parole à la salle pour que Monsieur Parlebas réponde à vos questions.

Patrick ROQUES, président du comité départemental UFOLEP 32 du Gers

Vous avez évoqué un souhait de mixité dans le sport, quelle est votre réflexion par rapport aux sports où nous voyons surtout une division de classes d'âges et de sexes ? Dans le sport formel, les jeunes ne sont pas mélangés aux seniors dans les classements, alors que dans le cadre d'un jeu, il est possible de faire participer toute une famille ou toute une classe d'âge.

Pierre PARLEBAS

Si je vous ai bien compris, effectivement dans les activités informelles, dans les jeux traditionnels, les activités peuvent se dérouler dans de multiples conditions, dans de multiples cadres, avec la famille, vous l'avez dit, avec des copains dans la cour de récréation, dans des jeux de rue. Actuellement, nous menons également des études sur les jeux de rue. Elles montrent qu'ils sont très différents du sport, mais s'en inspirent parfois.

Pour pratiquer les jeux traditionnels, un matériel sophistiqué n'est pas nécessaire, c'est un avantage considérable. Au CEMÉA, nous développons des fichiers destinés aux animateurs et nous insistons beaucoup sur les jeux qui ne nécessitent pratiquement aucun matériel ou un matériel réduit. Nous essayons de montrer que ce matériel, inconvenient souvent important pour les professeurs d'éducation physique, n'est pas toujours nécessaire à une activité physique de grande qualité. Sous cet angle, toutes les pratiques informelles, tous les jeux offrent des possibilités bien plus importantes que le sport.

J'ai essayé de le démontrer ; le sport est un spectacle. Aujourd'hui, un sociologue qui l'analyse s'aperçoit facilement que c'est un spectacle et que toutes les règles des sports sont orientées vers le spectacle. Les règles du volley-ball ont été modifiées pour le spectacle de la télévision. Je l'avais prévu dans un article, en 70-72 et je ne suis pas un sorcier. La simple analyse de l'évolution du jeu, du système des scores montrait que le système du volley-ball n'allait pas être conservé pour des raisons économiques. Ceci s'est produit également pour le tennis et le tennis de table. Autrement dit, le sport est soumis à des contraintes financières et matérielles telles qu'il ne peut s'organiser que dans un

cadre précis. Mais en revanche, il offre des spectacles magnifiques. J'adore le spectacle sportif. Je suis sportif, j'ai longtemps pratiqué la compétition, mais cela ne m'amène pas du tout à penser qu'il faut enseigner la compétition et le sport à tous les enfants.

Les jeunes enfants, dont nous parlerons dans les ateliers, ont besoin d'autres nourritures que le sport au sens fort. Ils ont besoin de mettre en jeu leur activité corporelle, c'est tout à fait autre chose. Nous sommes entraînés dans une représentation du sport qui pèse sur nous. J'ai beaucoup de mal à vous parler comme je le fais parce que je suis, comme chacun d'entre nous, sous l'emprise des représentations françaises actuelles de la notion de sport. Mais, j'ai l'occasion d'être confronté à d'autres pratiques, notamment les jeux traditionnels d'autres cultures, avec les membres de mon laboratoire qui sont souvent Africains, Américains, etc., et je m'aperçois que nous vivons sur une petite planète qui ignore les jeux des autres cultures. Savez-vous que dans les Jeux olympiques sur des dizaines d'épreuves, il n'y en a que deux qui sont issues d'un autre milieu que celui de l'Europe occidentale ? Le judo et le taekwondo. Tous les autres sports sont issus de notre culture industrielle, anglo-européenne. Et ensuite, nous prétendons être œcuméniques. Nous ne le sommes pas. De façon insidieuse, le sport impose une vision du monde qui n'est pas partagée par tous.

Mireille BERUARD, présidente du comité directeur de l'USEP Haute-Savoie

Vous avez parlé de situations qui opposent deux équipes. Dans le cadre de l'opération Mon Euro 2016, l'USEP en lien avec l'éducation nationale et la fédération de football mettra en place des jeux coopératifs. Dans le cadre de ces rencontres, des cartes avantage et contrainte remises aux enfants permettront de rééquilibrer le jeu, dès un écart de deux buts par exemple. Les filles et les garçons joueront également ensemble. Que pensez-vous de cette notion de jeux coopératifs qui peuvent plus s'orienter vers une rencontre de l'autre et pas forcément une domination de l'autre, tout en gardant l'enjeu ?

Pierre PARLEBAS

Bien entendu, ce que j'ai évoqué a été saisi par de nombreux éducateurs. Ils s'interrogent depuis longtemps. Ils sont confrontés au sport et nous voyons bien sur le terrain que le sport enclenche des réactions d'agressivité, de peur. En colonie de vacances par exemple, étant très sportif, très porté vers la compétition, j'organisais avec les autres directeurs des matchs de volley, de football, etc., et je me suis rendu compte que les enfants et les adolescents étaient stressés et avaient des problèmes la nuit précédant le match. Car la compétition était portée par tout leur environnement. D'autre part, sur le terrain, le comportement des animateurs était parfois à la limite de la bienséance. Il fallait absolument gagner, mettre tout dans son jeu. J'avais trouvé cela extrêmement déplaisant. C'était l'inverse de ce que nous cherchons. Ceci m'avait amené à supprimer les rencontres sportives intercolonies, car elles n'apportaient aux enfants ni bien-être ni lien social favorable. Beaucoup de nos collègues ont trouvé des formules intéressantes, comme celle que vous avez indiquée qui est une des façons de faire. Nous cherchons à retrouver des situations moins agressives, moins perturbantes.

Mais, le raisonnement que nous poursuivons est celui-ci, si nous voulons proposer des situations de compétition, le sport est impeccable. Cette activité a été mise au point petit à petit et offre une sorte de pépite compétitive. Si nous cherchons autre chose que la compétition pure et dure, nous avons à

notre disposition tout un héritage culturel qui consiste à explorer l'ensemble des jeux traditionnels français et étrangers. Notre orientation est donc de dire : allons vers les jeux traditionnels.

Nous sommes tous sous l'empire de nos conditionnements. À la balle assise, si je lance la balle avec rebond, celui qui la reçoit n'est pas pris, si je tire de volée, il est pris. Donc, je peux, vis-à-vis de chacun des autres joueurs, le considérer comme adversaire ou partenaire. C'est très intéressant. C'est un jeu paradoxal où l'on s'aperçoit que l'on renouvelle les interactions entre les joueurs. Ce sont des situations insolites où le partenaire devient adversaire. L'un de mes étudiants m'a dit qu'il avait joué autrement en séparant les noirs qui se faisaient des passes et tiraient contre les bleus et inversement. Je lui ai répondu que dans ce cas, il ferait mieux de jouer au hand-ball ou au football. Le hand-ball est mieux que la balle assise par équipe. Ce qui fait l'originalité de la balle assise, c'est précisément cette structure changeante. On est partenaire-adversaire.

Nous avons fait des recherches très précises en utilisant les données sociologiques, la sociométrie, pour voir dans quelles mesures les passes, les interactions dans le jeu modifiaient les relations socioaffectives. C'est tout à fait intéressant. On s'aperçoit que les jeux comme la balle assise suscitent de nouvelles relations. Dans des classes avec des enfants venant de l'extérieur, des enfants immigrés qui étaient un peu laissés de côté, ils se sont révélés aussi bons, sinon meilleurs que les Parisiens sur le terrain et de nouvelles relations se sont créées. L'avantage des jeux sportifs est de susciter de nouvelles situations qui permettent de créer des relations insolites, de changer. Vous avez raison de proposer des situations qui atténuent l'agressivité, mais continuons dans ce sens et essayons de trouver ensemble les meilleures formules.

Myriam CHOMAZ, cadre technique à l'union sportive Léo Lagrange

Je m'interroge sur le titre université européenne du sport et par rapport au public présent. Ne sommes-nous pas sur autre chose que du sport ? Il faudrait peut-être réfléchir aussi sur cette notion de sport qui nous dessert parfois et ne correspond pas forcément à ce que nous faisons, suivant la définition que vous en avez donnée.

Pierre PARLEBAS

Elle s'appelle bien université européenne du sport. Il m'a semblé que c'était le sport qui était à interroger, car vivant dans ce milieu depuis de nombreuses années, je constate qu'il y a un chapeautage de toutes nos pratiques physiques par les fédérations sportives. Lorsque j'étais professeur à l'école normale de Paris, j'enseignais le ski aux instituteurs en classe de neige. C'était mon métier et le directeur de la station est venu avec son moniteur-chef pour me l'interdire, disant que le ski était leur propriété. Inutile de dire qu'ils n'ont pas eu gain de cause. De quel droit, à partir de quelles compétences. Il est impossible de raisonner comme cela. Ils s'arrogent des pouvoirs qui ne sont pas les leurs. Voilà pourquoi il faut interroger la notion de sport, le respecter.

Je dirais plutôt que c'est l'université européenne des activités physiques, mais le sport est un mot un peu magique. C'est stratégique, je l'accepte volontiers, mais fondamentalement ce n'est pas cela. Nous pourrions l'appeler université européenne des activités ludiques et sportives, ce qui permettrait d'inclure nos collègues étrangers qui ont d'autres pratiques, des jeux traditionnels, etc.

Je pense que notre université européenne est centrée sur les activités physiques motrices et je salue cette initiative. Elle me semble tout à fait d'actualité et riche d'avenir. Mais ne la bâtissons pas sur des faux-semblants ou sur des quiproquos. Soyons nets. Le sport a sa place, c'est un outil très intéressant,

mais à côté il y a d'autres activités qui ne sont pas régies par des institutions féroces dont le souci principal est surtout pécuniaire.

Véronique MOREIRA

Nous allons maintenant vous présenter les quatre ateliers. Il est facile de faire le lien entre le discours de Pierre Parlebas et les différentes thématiques.

1. Sport et enfants de moins de 6 ans. Nous nous poserons la question de savoir comment le jeu, présenté comme Pierre Parlebas vient de le faire, peut créer les conditions d'une réelle rencontre.
2. Sport et éducation. Comme l'a dit Pierre Parlebas, le sport n'est pas éducatif par essence. Donc, comment faire pour rendre le sport éducatif ?
3. Sport et engagement citoyen. Pierre Parlebas a parlé des stéréotypes. Comment faire pour développer des activités qui vont renverser les stéréotypes du sport formel ? Cet atelier vous montrera comment on peut utiliser le sport comme outil réflexif. Faut-il de la compétition ? Faut-il donner des récompenses ? Comment faire des équipes mixtes ?
4. Sport et lutte contre les conduites à risques. Nous voyons bien que la domination du sport formel peut aboutir à des dérives de comportement. Cet atelier portera sur la lutte contre les conduites à risques, sur les dérives de comportement des enfants et des jeunes enfants vis-à-vis du sport.